

accomplis comme avec une prédilection visible, dans la pauvre hutte de roseaux.

N'est-il pas évident que son culte est voulu par Dieu, en Amérique ?

Ne s'ensuit-il pas, de notre part, un double devoir de confiance et de générosité ?

Alors, pourquoi ne pas vous assurer sa protection puissante ?

... Et se rencontrent tous les éléments essentiels pour faire de cette contribution, de cette aide plutôt, que nous réclamons aujourd'hui, une aumône parfaite, véritablement apostolique ; ressources pécuniaires immédiates assurées ; propagande immense, par la circulation de cette revue, qui s'en ira suggérer çà et là de pieuses prières, de généreux dons, des vocations de missionnaires.

— Les auteurs de cette brochure, *Pour les Missions. L'Apostolat en Afrique*, ont cru louable de venir encore, si nécessaire, augmenter le zèle, en offrant l'avantage de mérites infinis, par les messes qui seront dites.

Ils ont donc, avec la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque de Québec, fondé pour le bénéfice des zélateurs, des zélatrices qui prendront part à la diffusion de cette Revue africaine, et des abonnés, *vingt-quatre messes basses*, à être dites, chaque année, *durant cinq ans*, tous les mois : douze au *Postulat des Sœurs Blanches*, à Québec, et douze à leur maison *Saint-Charles*, près d'Alger.

Ils ont aussi ajouté de faibles attraita terrestres sous la forme qui suit :

PRIMES

1ère prime. Pour dix abonnements payés, un exemplaire cartonné de l'*Apostolat en Afrique*, ou une série de dix-huit jolies cartes africaines ;

2ème prime. Pour vingt abonnements payés, deux exemplaires cartonnés de l'*Apostolat en Afrique*, ou les quatre « Visites » annuelles déjà parues, à être remplacées par trois exemplaires cartonnés de l'*Apostolat en Afrique*, si la série venait à s'épuiser ;

3ème prime : A. — Pour le plus grand nombre d'abonne-